

Manifestation cycliste
Tour de l'Étang de Berre

L'ÉTANG POUR TOUS...



...TOUS POUR L'ÉTANG

Le samedi 29 septembre 2007

Départ devant la centrale EdF de St-Chamas à 8h

Arrivée prévue vers midi

Apéritif et buffet proposé par la "Salonenque"

au pavillon des Creusets à St-Chamas

Renseignements et inscriptions : François Le Droumaguet 06 98 32 22 18 - 04 90 50 01 82

Tour cycliste de l'étang et courtes ballades à vélo au départ de la centrale EDF de Saint-Chamas

Cette manifestation cycliste est organisée par « L'Étang Nouveau » dans le cadre des journées (voir programme) :

« L'étang pour tous, tous pour l'étang »

Le tour cycliste de l'étang (départ 9h) : Centrale EDF → Mauran → Berre → Rognac → Marignane → Châteauneuf → Martigues → Istres → retour Centrale par la route du « Delà ».

Les courtes ballades à vélo : **A** (départ 10h) : Centrale → Mauran → Les Baïsses → Centrale.

B (départ 10h) : Centrale → Cornillon → Lançon → Les Fourques → Centrale.

Ces manifestations sont une occasion de prendre position sur trois points, pour l'étang et pour la pratique du vélo :

1. Faire découvrir la richesse des paysages de l'étang et de ses rivages, notamment ceux qui sont épargnés par l'urbanisation et qui doivent le rester.

Sur sa plus grande partie, le littoral de l'étang de Berre est indemne de construction. La loi littoral en garantit l'inconstructibilité, qui est encore renforcée quand le Conservatoire du Littoral est propriétaire, ce qui concerne 700 à 800 hectares.

Mais, par exemple à Saint-Chamas, la mairie s'est permise d'investir une partie de cet espace protégé pour des aménagements qui peuvent être réalisés ailleurs. Bien entendu « L'Étang Nouveau » engage l'action pour que ses aménagements illégaux soient détruits. Ils le seront.

Cependant cette affaire doit nous alerter : si les affairistes se permettent de bétonner le territoire du Conservatoire du Littoral, que ne seront-ils pas prêts à faire pour les autres rivages ?

2. Encourager la saine pratique du vélo, oublier la voiture pour un jour au moins et en épargner les pollutions.

Cet été encore, dans notre département, les alertes à l'ozone se sont succédé. La production d'ozone dans l'atmosphère provient des oxydes d'azote qui sont produits par les voitures et les usines. L'ozone est dangereux pour la santé de ceux qui le respirent, notamment les pratiquants de sports intenses.

Les mesures pour limiter la production d'ozone et ses effets ne sont pas appliquées. L'engagement citoyen peut contribuer à les imposer. Ainsi, la pratique du vélo est une activité de loisir mais qui peut aussi devenir, au moins en site urbain, un moyen de limiter l'usage de la voiture et ses effets négatifs.

Le tour cycliste de l'étang et les courtes ballades à vélo au départ de la centrale de Saint-Chamas mettent aussi l'accent sur cet aspect majeur de notre vie.

L'accessibilité aux vélos (route, parking...) des plages dont la qualité bactériologique de l'eau est contrôlée (Digue à St-Chamas, Champigny à Berre, Robinsons à Rognac, Marina et Marettes à Vitrolles, Jaï à Marignane et à Châteauneuf, Calieu et Massane à St Mitre, Ranquet et Romaniquette à Istres) pourra également être étudiée.

3. Revendiquer le droit d'utiliser la bicyclette en toute sécurité.

La pratique du vélo peut largement se développer. L'exemple de Paris et d'autres villes le prouve. Encore faut-il réduire la dangerosité de cette pratique.

Quelques pistes cyclables sont aménagées et notamment sur une partie de la D10 qui passe devant la centrale de Saint-Chamas et qui sera donc empruntée par nos cyclistes le 29 septembre.

Mais déjà, l'entretien de ces pistes n'est pas régulier. Le serait-il que le risque resterait élevé. Les moyens importants dont disposent les pouvoirs publics, l'ampleur de la pratique du vélo, la nécessité de favoriser encore cette saine pratique, tout concourt à réaliser des pistes cyclables totalement indépendantes des routes, comme cela se fait en de nombreux pays.

En attendant l'heureuse séparation des pratiques de déplacement, le « partage de la route » est une nécessité. Pour signifier leur adhésion à ce principe de respect mutuel, les motards de Miramas et Saint-Chamas ouvriront et fermeront la marche des groupes de cyclistes.

La centrale de Saint-Chamas se trouve sur la D10, en direction de La Fare.

Le départ des cyclistes du tour est à 9h, leur retour est prévu vers midi.

Pour les courtes ballades le départ est à 10h.